



COMMUNIQUÉ
(pour diffusion immédiate)

La Ville d'Amos instaure un réseau de
récupération hors foyer

Amos, le 21 septembre 2008 – La Ville d'Amos de par son engagement à l'égard de l'environnement et de ses citoyens, mais aussi par souci de cohérence, organise présentement **un réseau de récupération hors foyer** destiné à améliorer les performances liées à sa gestion des matières résiduelles.

Actuellement, tous les citoyens de la Ville d'Amos sont desservis par la collecte sélective. On note d'ailleurs une augmentation constante de la qualité et de la quantité des matières recyclables récupérées sur notre territoire. Malgré ce fait, le taux de récupération du secteur résidentiel, ayant honorablement atteint 38% en 2007, est encore loin des 65 % prévus par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Grâce à une subvention provenant de la Table de récupération hors foyer et à l'engagement du conseil de ville, **la Ville d'Amos a fait l'acquisition d'un lot de contenants** destinés à récupérer les matières recyclables générées lors des activités quotidiennes à l'extérieur du domicile et lors des événements publics. De fait, pendant cette première phase du projet, l'aréna, la Maison de la culture, le Théâtre des Eskers et deux parcs fortement fréquentés ont été pourvus d'équipement permettant la récupération.

Dû à l'absence d'installation à deux voies de collectes (déchet et récupération) dans les lieux d'affluence, au moins 20 tonnes de matières recyclables seraient mises au rebut chaque année à Amos.

En ce sens, le conseil municipal invite ses concitoyens à poursuivre leur effort en matière de récupération et les incite à utiliser de manière responsable et attentive les nouveaux équipements mis à leur disposition.

- 30 -

Source : Danik Laporte
Technicien en environnement
819-732-3254 poste 217